



RENFORCEMENT DES OPPORTUNITÉS DE RÉINTÉGRATION AU CAMEROUN



© Ignacio Gutiérrez-Bolivar / OIM Maroc 2017



CAMEROUN

CONTEXTE

Le Cameroun est l'une des économies les plus diversifiées d'Afrique Centrale. Les activités y sont variées et recouvrent notamment les secteurs forestiers, agricoles, les hydrocarbures ainsi que les industries chimiques, mécaniques et métallurgiques.

Le secteur informel reste un des leviers les plus importants et représente plus de 75% de la main d'œuvre urbaine : 6 ménages sur 10 tireraient au moins une partie de leurs revenus de ce secteur.

Par ailleurs, dans le cadre de la réintégration, l'entrepreneuriat est de plus en plus considéré par les pouvoirs publics, conformément aux logiques de développement adoptées dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), comme l'une des solutions susceptibles de booster l'économie et de juguler le chômage, en favorisant l'insertion économique des jeunes.



INFORMATIONS PRATIQUES SUR L'ASSISTANCE À L'OIM

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et ses partenaires vous assistent dès votre arrivée au Cameroun dans le cadre du programme d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration (AVRR). Celui-ci vise à assurer la sécurité, à garantir la dignité et les droits des migrants en vue de faciliter leur réintégration dans leur pays d'origine.

Au-delà de l'assistance à l'arrivée, une assistance à la réintégration peut éventuellement être octroyée mais n'est pas systématique. Celle-ci dépend de nombreux critères à savoir les ressources ainsi que les besoins identifiés. Il est également important de noter que le processus de réintégration se fait sur la durée et donne priorité aux personnes les plus vulnérables.

RECOMMANDATIONS AVANT LE RETOUR

Ramener toutes les pièces justificatives relatives au séjour dans le pays d'accueil



Statut social

Carte d'identité, passeport, attestation de sécurité sociale, attestation de travail, de stage ou de formation etc.



Conjoint(e) et enfants

Livret de famille, acte de mariage, acte de naissance.



Historique médical

Dossiers médicaux, carnets de santé et de vaccination.



Diplômes et certificats

Diplômes et copies certifiées si disponibles.



Tout autre document pouvant servir à une potentielle activité de réintégration.



Un pécule de réinsertion

vous est remis avant votre départ, pour couvrir les charges liées à vos besoins immédiats et à vos frais de transport.



Les personnes souffrant d'une maladie et souhaitant retourner sont invitées à partager leur dossier médical avec le bureau de l'OIM Maroc qui se chargera d'informer les missions des pays d'origine avant leur retour.

RECOMMANDATIONS APRÈS LE RETOUR

Pour un meilleur suivi, il est important de garder contact avec l'OIM et de **communiquer lors de l'entretien vos coordonnées ou celles d'un parent, ami ou proche** (téléphone ou autre) sur lesquelles vous êtes joignable pour toute information complémentaire.



En fonction de votre lieu de résidence, vous devrez contacter l'OIM pour l'ouverture de votre dossier et échanger sur les possibilités de votre réintégration. Vous serez amené à compléter votre dossier avec certains documents comme : vos documents d'identité, votre laissez-passer, ou un document remis par l'OIM-Maroc justifiant votre parcours.

Durant votre entretien il est essentiel de préciser si vous avez suivi une formation dans le cadre du projet FORAS.

Une assistance médicale et psychosociale est également prévue pour les cas les plus vulnérables.

En cas de perte de vos pièces d'identité, il faudra enregistrer une déclaration de perte auprès de la police ou gendarmerie pour pouvoir demander son renouvellement.



OPPORTUNITÉS DE RÉINTÉGRATION

L'OIM Cameroun peut vous soutenir dans les mois suivants votre retour à vous réinsérer à travers l'octroi d'une assistance à la réintégration. La nature de l'aide est établie sur la base de la pertinence, la durabilité, la rentabilité et la faisabilité du projet de réintégration. **L'OIM à travers ses activités et ses engagements offre des opportunités d'intégration à travers trois types de formations :**



**Suivre des formations
scolaires ou académiques**

Durée : 1 an



**Les formations
professionnelles**

Durée : 6 mois à 1 an



**Les formations
professionnalisantes ou
qualifiantes**

Durée : 2 mois à 6 mois

L'OIM Cameroun appui également la création de microentreprises et favorise l'auto-emploi individuel ou collectif. Vous serez encadré par des conseillers en insertion ou des agents de réintégration. L'OIM vous allouera par la suite une aide dans le lancement de votre activité en fonction de la viabilité de votre projet.

Sélection pour bénéficier d'une réintégration :

-  1. Une présélection sur la base de votre profil (compétences, motivation, engagement, zone d'installation, etc.) déterminera votre éligibilité ;
-  2. Votre dossier est par la suite étudié par un comité qui donne une approbation finale ;
-  3. Le comité pourra recommander au retourné de se mettre dans un groupe pour mener un projet communautaire ou vous orienter vers d'autres structures capables de vous aider.

À NOTER :



Pour les cas très vulnérables, l'aide à la réintégration sera fournie en priorité.

Pour les cas non vulnérables, le dossier d'aide à la réintégration est préalablement constitué avec l'aide d'un agent de l'OIM et est soumis à l'approbation du Comité de Pilotage qui se réunit tous les deux mois. Toutefois, le comité a la possibilité de se réunir extraordinairement afin de statuer sur certains cas.

**6 CONSEILS
POUR RÉUSSIR
VOTRE
ACTIVITÉ**





**1. DÉVELOPPER VOTRE VISION,
VOS PROJETS ET VOS OBJECTIFS**



**2. BIEN CONNAÎTRE LES SECTEURS
PORTEURS DANS VOTRE RÉGION ET
DANS VOTRE PAYS**



**3. RESTER TOUJOURS POSITIF (VE)
ET PATIENT (E) : LE DÉMARRAGE
PEUT PRENDRE DU TEMPS**



**4. MOBILISER VOTRE RÉSEAU ET
VOTRE COMMUNAUTÉ**



5. BIEN GÉRER VOS REVENUS



6. DIVERSIFIER VOS ACTIVITÉS

AUTRES ACTEURS QUI POURRAIENT ASSISTER LE/LA RETOURNÉ(E)



■ Observatoire National de la Jeunesse (ONJ)

Cette plateforme a pour mission de faciliter l'accès des jeunes aux institutions et programmes/projets destinés à faciliter l'insertion socio-économique et l'éducation. **À ce titre il est chargé entre autres :**

- d'accueillir les jeunes, de les écouter, de les informer et les orienter vers les structures adaptées à leurs besoins ;
- d'agir en tant qu'intermédiaire entre les projets gouvernementaux et non gouvernementaux et les bénéficiaires.

M. MVEME Armand, Coordonnateur National



00237 222221506
00237 699218636



onjcameroun@gmail.com
Armand_mveme@yahoo.fr

■ Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARI-JEDI)

Le PARI-JEDI est un dispositif gouvernemental dont le but est de promouvoir le retour volontaire et l'insertion socio-économique des jeunes de la diaspora. **Il a pour principales missions entre autres :**

- la mobilisation des jeunes camerounais de la diaspora et des acteurs nationaux et internationaux autour de la gestion des questions migratoires, du retour-installation volontaire, et de l'implication de la diaspora dans le développement socio-économique du Cameroun ;
- l'insertion socio-économique des jeunes camerounais de la diaspora désirant retourner au Cameroun ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies visant à limiter l'émigration irrégulière des jeunes camerounais.

M. YOKO Yves Freddy, Coordonnateur National



00237 222204722
00237 677208593



Parijedi.cm@gmail.com
Yokoyvesfreddy@gmail.com

■ Fonds National d'Insertion des Jeunes (FONIJ)

Le FONIJ est un mécanisme dont le but est de promouvoir l'intégration des jeunes dans les circuits de production par le biais du financement de leurs projets productifs innovants, et le subventionnement des organisations qui les préparent et les accompagnent à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat. **A ce titre il est chargé entre autres :**

- de mobiliser les ressources nécessaires au financement des projets d'auto-emploi et d'entrepreneuriat des jeunes, ainsi qu'au financement des organisations intermédiaires qui préparent et accompagnent les jeunes à cet effet ;
- d'assurer le financement des projets productifs des jeunes sous forme de crédit, leasing, garanties, cautions, ou complément de crédit.

M. ABDLOU KARIM NASSOUROU , Coordonnateur National



00237 222225697
00237 699737617



Parijedi.cm@gmail.com
Yokoyvesfreddy@gmail.com

■ Les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ)

Les CMPJ sont des structures d'encadrement de proximité et d'accompagnement extrascolaire ciblant les jeunes, seuls ou en groupes, scolarisés ou non, diplômés ou non, en quête de formation ou ayant des compétences à partager, en vue de leur épanouissement. **Présents dans toutes les circonscriptions administratives, ils sont entre autres chargés**

- d'offrir des dispositifs adéquats d'activités socio-éducatives, socio-culturelles, sportives, socio-économiques et socioprofessionnelles en faveur de la jeunesse ;
- d'entretenir un partenariat dynamique entre les jeunes et les promoteurs d'initiatives en leur faveur ;
- d'assurer l'appui méthodologique, la planification et la réalisation du développement local et communautaire par et pour les jeunes.

Direction CMPJ de Référence de Yaoundé 00237 222 221 506

Direction CMPJ de Référence de Douala 00237 233 400 855

Date :



Contacts OIM Cameroun :

Pour toute question relative à l'aide à la réintégration, veuillez contacter :

Le Bureau de Yaoundé

Yolande Gwet (ygwet@iom.int)

NFOR Monde Kingsley (mknfor@iom.int)

Tel : +237 222 20 32 78

Le Bureau de Douala

Ntiehe Ousmane Diallo (nodiallo@iom.int)

Victoire Diah Nyambi (vdnyambi@iom.int)

Tél : +237 233 43 22 15

OIM Rabat , Maroc

11, rue Ait Ourir « Pinède » , Souissi, Rabat, Maroc

Tel : +212 (0)5 37 65 28 81

Fax : +212 (0)5 37 75 85 40

Email : iomrabat@iom.int

<https://morocco.iom.int>

www.foras.ma